

Table des matières

INSCRIPTION	4
Période d'inscription et réinscription	4
À qui s'adresse la période de réinscription ?	4
À qui s'adresse la période d'inscription ?	5
• Un nombre minimal d'inscriptions est requis pour démarrer un cours	5
• Le nombre d'inscrits n'est pas divulgué lors de l'inscription. Les inscriptions peuvent se poursuivre jusqu'à trois (3) jours avant le début d'une activité.	5
Quelles sont vos périodes d'inscription ?	5
Inscriptions tardives – cas particuliers	5
Liste d'attente	5
Comment puis-je m'inscrire sur la liste d'attente pour un cours complet?	5
Membership	6
Qu'est-ce que le membership ?	6
Remboursement et transfert	6
Quelle est votre politique de remboursement ?	6
Comment puis-je demander un remboursement ?	6
J'ai un billet médical, puis-je obtenir un remboursement ?	6
En cas de raison médical ou pour toutes autres demandes de remboursement, ma demande peut-elle être rétroactive ?	6
Est-ce assuré que ma demande de remboursement sera acceptée ?	7
Quel est le mode de remboursement ?	7
Quel est le délai pour recevoir mon remboursement ?	7
Si je me présente en personne, pourrais-je avoir un remboursement directement sur ma carte Débit ou en argent ?	7
Inscription	7
Je souhaite m'inscrire à une activité, comment puis-je le faire ?	7
IMPORTANT : certaines activités ne peuvent être réservées que via un formulaire spécifique ou en ligne :	7
• Cours de natation pour enfants et préscolaires	7
• Camps de jour (Semaine de relâche et Camp estival)	7
• Services comme les fêtes d'enfants et les ateliers éducatifs (ex. : La Jouethèque) ..	7
Comment m'inscrire en ligne?	8

Quand dois-je payer?	8
Puis-je réserver une place et payer plus tard?	8
Puis-je inscrire un proche à ma place?	8
Je n'ai pas reçu mon reçu d'inscription, que faire?	8
Mon enfant a participé à une activité. A-t-il droit à un relevé 24?	8
• Un relevé 24 est émis si l'activité concerne :	8
○ La Jouethèque	8
○ La semaine de relâche	8
○ Le camp de jour estival	8
○ Les autres activités ne sont pas admissibles au relevé 24.	8
Puis-je bénéficier d'un crédit d'impôt pour l'activité de mon enfant ou d'un aîné?	9
Mon enfant n'a pas l'âge requis pour un cours. Puis-je l'inscrire quand même?	9
J'ai remarqué une erreur de tarif ou de semaine sur votre site Internet, Facebook ou autres, puis-je me prévaloir du tarif le plus abordable ?	9
J'aimerais m'inscrire en ligne, comment faire ?	9
Dossier en ligne	9
Ai-je un dossier en ligne?	9
Si vous vous êtes inscrit en personne, vous devez activer votre dossier en ligne.	10
Comment modifier mes informations personnelles?	10
J'ai perdu mes informations de connexion. Que faire?	10
Locations de salle et fêtes d'enfants	10
Nous sommes une équipe sportive ou une troupe de danse et nous aimerions réserver le gymnase ou un local pour mes ateliers ou activités, est-ce possible ?	10
J'aimerais réserver une fête d'enfants, comment faire ?	11
J'aimerais organiser une Fête prénatale (Shower de bébé) ou fête pour l'anniversaire de 1 an de mon enfant, comment faire ?	11
Quel est le délai pour faire une réservation de fêtes ?	11
J'aimerais réserver une salle pour une réunion ou une organisation sociale.	11
ATELIERS ÉDUCATIFS : LA JOUETHÈQUE	12
Qu'est-ce que les Ateliers Éducatifs : La Jouethèque ?	12
Puis-je envoyer mon enfant à temps plein ?	12
Comment puis-je inscrire mon enfant ?	12
Quel âge pour l'inscrire ?	12
Qui donne les Ateliers éducatifs ?	12

Cours et activités.....	13
Comment fonctionnent les coupons de reprises ?	13
Je vais manquer un cours, que dois-je faire ?	13
Je suis malade, puis-je me rendre à mon cours ?	13
J'ai une proposition de cours à faire, à qui puis-je m'adresser ?	13
Congés.....	14
Que signifie :	14
Comment savoir s'il y a un congé ?	14
Matériel.....	14
Comment puis-je savoir si le matériel est inclus au tarif ou s'il est en supplément ? ..	14
Où puis-je trouver la liste de matériel à me procurer pour mon cours ?	15
Il est indiqué que le tarif inclut la documentation, où puis-je m'en procurer ?	15
Il est indiqué que je dois me procurer un livre pour mon cours, où puis-je me le procurer ?	15
Habillement	15
Professeurs et animateurs	15
Je souhaite parler directement à un professeur, puis-je avoir ses coordonnées ?	15
Natation	16
J'aimerais inscrire mes enfants à des cours de natation, comment faire ?	16
Comment fonctionne les réinscriptions ?	16
Cours en piscine :	16
Installation	17
Où puis-je me stationner ?	17
Lieux.....	17
Camp de jour et semaine de relâche	18
Quels sont vos périodes d'inscription ?	18
Quel âge doit avoir votre enfant ?	18
Contact.....	18
Quel est le meilleur moyen de vous contacter ?	18
Offre d'emploi	18
J'aimerais offrir de mon temps, comme bénévole comment faire ?	18
J'aimerais faire un stage à qui dois-je m'adresser?	19
Où puis-je consulter nos offres d'emploi et postulez ?	19

Protection des données personnelles.....	19
Comment sont conservés mes données personnelles ?	19
Crédit d'impôt	19
Crédit d'impôt pour frais de garde	19
Crédit d'impôt pour activités des enfants	19
Crédit d'impôt remboursable pour les activités des aînés	19
Historique	20
Mission	20
Rapport annuel.....	20
Photo	20
On a pris une photo de moi lors d'une activité/cours comment puis-je avoir accès ?..	20
À quoi serve les photos prises ?	20

Question-réponse

INSCRIPTION

Période d'inscription et réinscription

À qui s'adresse la période de réinscription ?

- La période de réinscription est accessible seulement pour les clients qui avaient des cours à la session précédente ou selon des critères préétablis. Il n'y a pas d'exceptions possibles.
- À moins d'indication contraire, dès le début de la période de réinscription, toute la programmation disponible est disponible à tous les clients qui avaient une inscription à la session précédente.
- **Natation préscolaires et enfants** : La réinscription pour les cours de natation est strictement réservée aux participants de la session précédente. Elle doit se faire en ligne, lors de dates précises.

⚠ En raison de la forte demande, ni la place ni l'horaire ne peuvent être garantis d'une session à l'autre. Consultez la section *Natation* pour plus de détails.

À qui s'adresse la période d'inscription ?

- L'inscription générale est ouverte à toutes et à tous, que vous ayez ou non un dossier chez nous. Votre lieu de résidence n'a aucune incidence sur votre admissibilité.
- Le respect des périodes d'inscription permet au Centre de prendre des décisions éclairées concernant le maintien ou non de certaines activités.

Est-ce garanti que mon cours aura lieu une fois inscrit(e)?

- Un nombre minimal d'inscriptions est requis pour démarrer un cours.
- Le nombre d'inscrits n'est pas divulgué lors de l'inscription. Les inscriptions peuvent se poursuivre jusqu'à trois (3) jours avant le début d'une activité.

Quelles sont vos périodes d'inscription ?

- Le calendrier annuel prévoit quatre périodes d'inscription :
 - **Automne** : à partir de juillet
 - **Hiver** : à partir de décembre
 - **Printemps** : mars/avril
 - **Été** : mai/juin
- Les dates exactes sont confirmées quelques semaines avant chaque période. Elles peuvent être modifiées sans préavis.

Inscriptions tardives – cas particuliers

- Cardio et Aqua Forme : inscriptions possibles jusqu'à la mi-session, avec accès à des coupons de reprise pour les cours manqués.
- Si le cours débute plus tard dans la session, l'inscription est généralement possible jusqu'à une semaine avant le début, selon les places disponibles.
- Camp de jour et Semaine relâche ont leur propre calendrier d'inscription (voir la section Natation).

Liste d'attente

Comment puis-je m'inscrire sur la liste d'attente pour un cours complet?

- La majorité de nos activités permettent une inscription sur liste d'attente.
- Le processus est identique à une inscription régulière : si le cours est complet, l'option « Liste d'attente » s'affichera. Cliquez dessus pour vous y inscrire.

Comment serai-je contacté si une place se libère?

- Vous serez contacté par notre équipe dès qu'une place se libère, selon l'ordre d'inscription sur la liste d'attente.
- Si vous ne recevez aucune communication de notre part, cela signifie qu'aucune place n'est encore disponible. Vous demeurez alors inscrit sur la liste d'attente.

Membership

Qu'est-ce que le membership ?

- Consultez la section Politique membership pour tous les détails et connaître tous les avantages de celle-ci.
- Lors de votre inscription, une fois par année, votre abonnement au membership, sans frais, sera renouvelé automatiquement.
- Annulez-là à tout moment, sans frais et sans conséquence sur votre inscription.

Remboursement et transfert

Quelle est votre politique de remboursement ?

- Consultez la section Politiques d'inscription et de remboursement.
- Celle-ci peut varier selon le type de services payé.

Comment puis-je demander un remboursement ?

- Toutes les demandes de remboursement doivent d'abord être adressées au secrétariat, 819-379-3562 p.0 ou par courriel info@multi-plus.ca
 - Le cas échéant, celle-ci pourrait être adressé à la coordination responsable ou à la direction.

J'ai un billet médical, puis-je obtenir un remboursement ?

- Oui, les demandes liées à des raisons médicales nécessitent un billet médical.
- Celui-ci doit être remis au secrétariat pour que le traitement du remboursement puisse débuter.
- Une note datée est ajoutée à votre dossier dès la réception du billet.

En cas de raison médical ou pour toutes autres demandes de remboursement, ma demande peut-elle être rétroactive ?

- Non. Le calcul du remboursement s'effectue à partir de la date à laquelle le secrétariat est informé de votre demande (ou reçoit le billet médical).
- Aucun remboursement rétroactif ne sera effectué.

Est-ce assuré que ma demande de remboursement sera acceptée ?

- Certaines restrictions peuvent s'appliquer, notamment pour les demandes faites après le début de la session.
- L'acceptation d'une demande est à la discrétion de l'équipe du Centre Loisir Multi-Plus.

Quel est le mode de remboursement ?

- Selon le type de paiement utilisé, lors de l'inscription, celui-ci sera réutilisé pour faire le paiement.
 - Par carte de crédit : le remboursement se fera directement sur votre carte.
 - En argent comptant ou par carte Débit : le remboursement se fera par chèque.

Quel est le délai pour recevoir mon remboursement ?

- Celui-ci est généralement effectuée dans un 10 jours ouvrables suivant la demande.

Si je me présente en personne, pourrais-je avoir un remboursement directement sur ma carte Débit ou en argent ?

- Non. Aucun remboursement n'est effectué sur place.
- Le même délai de 10 jours ouvrables s'applique, quel que soit le mode de paiement utilisé.

Inscription

Je souhaite m'inscrire à une activité, comment puis-je le faire ?

Trois options s'offrent à vous (certaines restrictions s'appliquent) :

- Par téléphone : pendant les heures d'ouverture
- En personne : au Centre, pendant les heures d'ouverture
- En ligne : en tout temps sur multi-plus.ca

IMPORTANT : certaines activités ne peuvent être réservées que via un formulaire spécifique ou en ligne :

- Cours de natation pour enfants et préscolaires
- Camps de jour (Semaine de relâche et Camp estival)
- Services comme les fêtes d'enfants et les ateliers éducatifs (ex. : La Jouethèque)

Comment m'inscrire en ligne?

- Rendez-vous sur multi-plus.ca
- Consultez la section Programmation, divisée par types de clientèle :
- Préscolaire, Enfants, Adolescents, Adultes, 50 ans et +, Familial, Gratuités
- Sélectionnez votre activité, puis cliquez sur « Inscrivez-vous ».
- Vous serez redirigé vers la plateforme transactionnelle Sport-Plus pour compléter votre inscription.

Quand dois-je payer?

- Le paiement est requis immédiatement au moment de l'inscription, peu importe le mode utilisé.

Puis-je réserver une place et payer plus tard?

- Non. Seul le paiement valide l'inscription et garantit la place dans l'activité.

Puis-je inscrire un proche à ma place?

- Oui, s'il habite à la même adresse que vous (même adresse postale).
- Sinon, vous devrez créer ou utiliser son propre dossier avec ses coordonnées, et l'inscription devra se faire en personne, avec un paiement par argent comptant ou carte débit seulement.

Je n'ai pas reçu mon reçu d'inscription, que faire?

- Vérifiez votre boîte de courriels indésirables.
- Consultez votre dossier en ligne (section Mon dossier > Comptes et reçus).
- Toujours rien? Contactez-nous pour qu'on vous l'envoie.

Mon enfant a participé à une activité. A-t-il droit à un relevé 24?

- Un relevé 24 est émis si l'activité concerne :
 - La Jouethèque
 - La semaine de relâche
 - Le camp de jour estival
 - Les autres activités ne sont pas admissibles au relevé 24.

Puis-je bénéficier d'un crédit d'impôt pour l'activité de mon enfant ou d'un aîné?

- Le crédit d'impôt pour la condition physique des aînés a été aboli.
- Pour les enfants, le reçu d'inscription est suffisant pour faire une demande de crédit d'impôt. Aucun autre document ne sera fourni.

Mon enfant n'a pas l'âge requis pour un cours. Puis-je l'inscrire quand même?

- Non. Les groupes d'âge sont déterminés en fonction des compétences attendues, du contenu du cours et de l'encadrement nécessaire.
- Faire une exception compromettrait la qualité de l'enseignement pour l'ensemble du groupe.

J'ai remarqué une erreur de tarif ou de semaine sur votre site Internet, Facebook ou autres, puis-je me prévaloir du tarif le plus abordable ?

- En cas d'erreur entre la programmation Internet, Facebook et le logiciel transactionnel (Sport-Plus), l'information émise par le logiciel transactionnel prévaudra.
- Il vous faudra alors payer le montant indiqué dans le logiciel transactionnel.
- Si l'erreur est importante et pourrait nuire à la tenue d'une activité, il serait possible que nous vous exigions la balance.

J'aimerais m'inscrire en ligne, comment faire ?

- Pour vous inscrire, sélectionnez votre cours dans la programmation disponible sur le multi-plus.ca ou faites une recherche par nom de cours. Par la fiche du cours, cliquez ensuite sur le bouton « inscrivez-vous », qui vous mènera à la plate-forme transactionnelle Sport-Plus.

Dossier en ligne

Ai-je un dossier en ligne?

- Oui. Dès votre première inscription à une activité, un dossier est automatiquement créé, que vous vous inscriviez :
 - En ligne
 - En personne
 - Par téléphone

Si vous vous êtes inscrit en personne, vous devez activer votre **dossier en ligne**.

- Pour ce faire :
- Rendez-vous sur multi-plus.ca
- Cliquez sur « Créer mon dossier »
- Entrez les mêmes informations personnelles que lors de votre inscription
-  **Ne créez jamais un nouveau dossier, même si vous avez oublié vos informations. Cela pourrait restreindre votre accès à certaines fonctionnalités, comme la réinscription prioritaire.**

Comment modifier mes informations personnelles?

- Allez sur multi-plus.ca
- Cliquez sur « Mon Dossier » (en haut à droite)
- Connectez-vous et modifiez vos renseignements dans votre profil

J'ai perdu mes informations de connexion. Que faire?

- Ne créez pas un nouveau dossier
- Cliquez sur « Code d'utilisateur / Mot de passe oublié? »
- Suivez les instructions reçues par courriel
- Si ça ne fonctionne toujours pas :
- Rafraîchissez votre page
- Utilisez le navigateur Chrome
- Videz votre cache : Paramètres → Supprimer les données de navigation → Toutes les données
- Vérifiez qu'il n'y a aucun espace ajouté automatiquement à la fin de votre nom d'utilisateur ou mot de passe
- En dernier recours, contactez notre équipe pour obtenir de l'aide.

Locations de salle et fêtes d'enfants

Nous sommes une équipe sportive ou une troupe de danse et nous aimerions réserver le gymnase ou un local pour mes ateliers ou activités, est-ce possible ?

- Nos locaux, en particulier le gymnase, sont déjà très sollicités. Toutefois, vous pouvez soumettre une demande de réservation.

- **Note** : Les activités du Centre ont priorité sur les demandes de location externes.
- Vous pouvez aussi proposer vos services à l'équipe de programmation :
 **info@multi-plus.ca**

Avant de faire une demande, consultez notre programmation : il est possible que l'activité que vous proposez y soit déjà offerte.

J'aimerais réserver une fête d'enfants, comment faire ?

- Privilégiez de remplir le questionnaire en ligne, dans la section service, Fêtes d'enfants.
 - Plusieurs services s'offrent à vous, choisissez celui qui vous convient le mieux, selon l'âge de votre enfant et vos besoins.

J'aimerais organiser une Fête prénatale (Shower de bébé) ou fête pour l'anniversaire de 1 an de mon enfant, comment faire ?

- Choisissez le forfait approprié.
- Ces forfaits vous sont offerts à un tarif préférentiel, à une réservation de salle standard.

Quel est le délai pour faire une réservation de fêtes ?

- Il est préférable de prévoir un délai de 3 à 4 semaines, avant la date souhaitée.
- N'hésitez pas faire une demande dans un délai plus court, il est possible qu'il y ait des places.

J'aimerais réserver une salle pour une réunion ou une organisation sociale.

- Selon les demandes et la disponibilité des locaux, nos installations pourraient être disponible pour location.
 - Les tarifs débutent à 29 \$ / heure, dépendamment du local réservé.
 - Des frais additionnels pourraient être demandés, selon les besoins.

ATELIERS ÉDUCATIFS : LA JOUETHÈQUE

Qu'est-ce que les Ateliers Éducatifs : La Jouethèque ?

- La Jouethèque est une prématernelle reconnue, active depuis plusieurs années. Elle prépare les enfants à l'entrée à l'école par une variété d'activités axées sur :
 - la motricité fine et globale,
 - l'autonomie,
 - la socialisation avec d'autres enfants du même âge.
- Les enfants profitent d'installations adaptées :
 - Une cuisine pour des ateliers culinaires,
 - Un grand gymnase pour bouger,
 - Un parc extérieur directement accessible.
- Chaque session inclut une grille d'observation pour suivre le développement de l'enfant.

Puis-je envoyer mon enfant à temps plein ?

- Les ateliers sont offerts de **septembre à décembre** et de **janvier à juin**.
- Chaque enfant peut y participer **jusqu'à 3 fois par semaine**, selon les disponibilités.
- Le calendrier suit celui du milieu scolaire (incluant les journées pédagogiques).
- En cas de tempête ou de fermeture des écoles, les ateliers pourraient être annulés.

Comment puis-je inscrire mon enfant ?

- Complétez le formulaire disponible sur la page des Ateliers Éducatifs : La Jouethèque. Selon les disponibilités et la demande, le responsable vous contactera par la suite.

Quel âge pour l'inscrire ?

- Votre enfant doit avoir, minimalement, 2 ans au moment du début des ateliers et maximum 5 ans.
- Les places disponibles pour chaque âge peuvent varier, selon le groupe à inscrire votre enfant.

Qui donne les Ateliers éducatifs ?

- L'équipe est composée d'éducatrice d'expérience, plusieurs sont parmi nous depuis plusieurs années déjà.

Cours et activités

Comment fonctionnent les coupons de reprises ?

- Les **coupons de reprise** sont offerts lorsque vous manquez un cours, mais seulement pour certains programmes :
- **Cours admissibles :**
 - Cardio-muscu
 - Yoga
 - Pilates
 - Aqua Forme
- **Conditions :**
 - Disponibles à partir de la **2e semaine de cours**
 - Valides **uniquement pour la session en cours**
 - **Non transférables et non monnayables**
 - Doivent être utilisés pour un **cours du même type** (ex. un cours de cardio pour un autre cours de cardio)
- **À noter :**
Certains cours pourraient ne pas offrir de reprise selon la disponibilité des places et des locaux.

Je vais manquer un cours, que dois-je faire ?

- **Cardio-muscu, Aqua Forme, Yoga, Pilates :** Demandez un coupon de reprise à votre instructeur.trice lors de votre prochain cours.
- **Autres programmes :** Aucune reprise n'est possible.

Je suis malade, puis-je me rendre à mon cours ?

- Si vous avez de la fièvre ou une toux intense, **restez à la maison**.
Vous risqueriez de contaminer d'autres participants.
Votre santé et celle des autres sont notre priorité.
- **Avertir de votre absence :**
Il n'est **pas nécessaire** de nous contacter sauf si vous êtes inscrit(e) à l'un des cours suivants :
 - Chant de groupe
 - Anglais
 - Espagnol
 - Théâtre

J'ai une proposition de cours à faire, à qui puis-je m'adresser ?

- Si vous souhaitez proposer un **nouveau cours** et avez les compétences pour l'animer, contactez notre équipe de programmation.

- Si vous souhaitez suggérer un **cours à ajouter à notre offre**, vous pouvez aussi nous en faire part.
Veuillez toutefois noter que la mise en place dépendra de la disponibilité du personnel qualifié.

Congés

Que signifie :

- Congés prévus : Il s'agit d'un congé déjà prévu dans le calendrier proposé, le nombre de semaine est calculé en fonction de ce congé.
- Congés non-prévus : Il s'agit d'un congé aléatoire, qui peut être ajouté selon la disponibilité du professeur, de l'installation, des intempéries ou toutes autres options qui pourraient entraîner la non-tenue de l'activité. La majorité du temps, ce cours est reporté à la fin de la session.

Comment savoir s'il y a un congé ?

- Congé prévu : sur votre reçu d'inscription, cette date sera précédée d'une étoile, faisant référence à un congé prévu.
 - Un rappel est habituellement fait dans votre cours, au cours précédant le congé prévu.
 - Il est toujours possible de consulter Votre dossier membre, Mon dossier, Mes activités à venir.
- Congé non-prévu : Vous serez contacté par notre équipe dans les plus brefs délais.
 - Vous serez contacté seulement si vous êtes inscrits au cours dont l'horaire est annulé.
 - Seules les personnes inscrites au cours pourraient recevoir un avis par courriel, si la personne a autorisé la réception de courriel par notre organisme.
 - En temps normal, ce cours est repris à la fin de la session, d'autres ententes pourraient être prise, selon le cours et l'organisation du cours.

Matériel

Comment puis-je savoir si le matériel est inclus au tarif ou s'il est en supplément ?

- La programmation (site Internet, brochure imprimée, et autres supports) vous indiquera cette information.
- Habituellement, si le tarif indique *matériel inclus*, cela signifie qu'aucun achat important n'est nécessaire pour le cours.

- Si le tarif indique + *matériel*, vous devrez prévoir un achat supplémentaire en plus du coût du cours.

Où puis-je trouver la liste de matériel à me procurer pour mon cours ?

- Toutes les listes de matériel sont disponibles sur le site ou au secrétariat.
- Quelques détails sont également inscrits sur votre reçu d'inscription.

Il est indiqué que le tarif inclut la documentation, où puis-je m'en procurer ?

- La plupart des documents, photocopies ou autres vous seront remis dans votre cours.

Il est indiqué que je dois me procurer un livre pour mon cours, où puis-je me le procurer ?

- Pour les cours de langue, les informations sont disponibles sur votre reçu d'inscription ou seront données par votre professeur.
- Le livre sera disponible au secrétariat du Centre, après la première semaine de cours.
- Vous serez contacté lorsque celui-ci sera disponible.

Habillement

- Vérifier dans les fiches de cours ou sur votre reçu d'inscription, la tenue appropriée pour le cours.
- Où trouver les chaussons de danse pour les cours de ballet ?
 - Généralement disponibles dans les magasins grandes surfaces (Walmart, Maxi, Aubainerie, etc.)

Professeurs et animateurs

Je souhaite parler directement à un professeur, puis-je avoir ses coordonnées ?

- Cette information est confidentielle.
- Toutefois, il est possible de laisser un message au Centre, qui sera transmis au professeur par le service de programmation.

Natation

J'aimerais inscrire mes enfants à des cours de natation, comment faire ?

- La popularité des cours de natation pour enfants fait en sorte que le processus d'inscription ne peut suivre le calendrier régulier d'inscription. D'autant plus, que le nombre de piscine et les plages horaires disponibles sont très limitées.
- Les enfants à la session précédente ont toujours priorité d'inscription à la réinscription.

Comment fonctionne les réinscriptions ?

- Les réinscriptions se font uniquement en ligne, à des dates précises annoncées à la mi-session.
- Les enfants ayant participé à la session en cours bénéficient d'une priorité.
- Les parents doivent remplir un formulaire de réinscription en ligne, sur lequel les horaires et les tarifs sont indiqués.
- Les enfants d'une même famille n'ayant pas suivi de cours à la session précédente peuvent être invités à un classement, lors de la période de réinscription.
- Ordre de priorité d'inscription :
 - Les enfants inscrits à la session précédente ;
 - Les enfants de la même fratrie ayant effectué leur classement pendant la période de réinscription ;
 - Le grand public (places restantes).

Cours en piscine :

- Pour les adultes :
 - Prévoyez le port d'un maillot, de préférence une pièce.
 - Évitez les bikinis ou maillot de bain minimalistes
 - Pensez que vous bougerez beaucoup (bras et jambe) avec le maillot
 - Le port du casque, pour les adultes, est obligatoire.
- Pour les enfants :
 - Prévoyez le port d'un maillot, de préférence une pièce.
 - Il est recommandé de mettre un chandail maillot à votre enfant, les enfants garderont davantage leur chaleur.
 - Le port du casque de bain est obligatoire.
 - Il est possible de l'acheter au Centre Loisir Multi-Plus
 - Ceinture d'aide à l'apprentissage de la natation :
 - Il est obligatoire d'avoir une ceinture de type ceinture hippopotame (donc les hippopotames peuvent être retirés, au fur à mesure de l'assurance et les apprentissages de l'enfant).

- Les ceintures-ballons ou avec brassard ne sont pas autorisées.

Installation

Où puis-je me stationner ?

- Stationnement du Centre Loisir Multi-Plus :
 - Accessible à l'arrière du bâtiment, via la rue Antoine-Polette.
 - En soirée (en semaine) et les fins de semaine, le stationnement derrière l'édifice professionnel sur la même rue est également disponible.
 - Important : Respectez les consignes de stationnement :
 - Interdictions : Ne pas stationner devant les poubelles ou près de la zone gazonnée au centre du stationnement.
 - Zone de débarcadère : Permise pour un arrêt de 15 minutes maximum. Respectez les lignes indiquées.
 - Espaces réservés aux personnes handicapées : Deux emplacements disponibles.
 - Il est interdit d'utiliser les stationnements des commerces voisins. Des remorquages pourraient avoir lieu.
- Stationnement dans la rue :
 - Possible dans les rues avoisinantes, selon les zones et la signalisation. Vérifiez toujours les restrictions en vigueur.

Lieux

- Où ont lieu les cours du Centre Loisir Multi-Plus
 - Votre reçu d'inscription indique où a lieu votre cours.
 - La majorité des cours a lieu au Centre Loisir Multi-Plus : 3730, rue Jacques-De Labadie, Trois-Rivières, G8Y 2Z3.
 - Certains cours ont lieu dans certaines écoles de la ville :
 - École St-Pie-X : 720 Bd des Récollets, Trois-Rivières, QC G8Z 3W1
 - École Cardinal-Roy : 4100 Bd des Forges, Trois-Rivières, QC G8Y 1V7
 - École PEI (pavillon de la terrière) : 1305 Rue de la Terrière, Trois-Rivières, QC G8Z 3J7
 - École Les terrasses : 4675 Côte Rosemont, Trois-Rivières, QC G8Y 6R7
 - École Curé-Chamberland : 3005 Rue Arthur Guimont, Trois-Rivières, QC G8Z 2K2
 - École de danse Delshaso : 3450 Rue St Jude, Trois-Rivières, QC G8Z 3A5
 - École Ste-Thérèse : 1405, 11^e rue, Trois-Rivières, G8Y 2Z6
 - Les cours en piscine ont lieu :
 - Piscine de formation professionnel Bel-Avenir : 1600 Bd des Récollets, Trois-Rivières, QC G8Y 0K4

- Piscine du Cégep de Trois-Rivières : En construction jusqu'à nouvel ordre.
- Cours en extérieur :
 - Parc Lambert : 2000 6e Rue, Trois-Rivières, QC G8Y 2Y2
 - Parc Louis-Pinard : 4150 Rue Louis Pinard, Trois-Rivières, QC G8Y 4L9
 - Piscine du parc Pie-XII : 2850 Rue Monseigneur-Saint-Arnauld, Trois-Rivières, QC G9A 4L9
 - Parc et Piscine du parc Anjou : 5390 Rue de Champagne, Trois-Rivières, G8Y 3R9
- Vos installations sont-ils munis de vestiaires et douches ?
 - Des douches et vestiaires sont accessibles au Centre Loisir Multi-Plus.
- Est-il possible de manger sur place ?
 - Oui, notre place d'accueil est muni de table et chaise, ainsi que de micro-onde.

Camp de jour et semaine de relâche

Quels sont vos périodes d'inscription ?

- Les inscriptions pour la semaine de relâche débutent généralement en janvier.
- Les inscriptions pour le Camp de jour débutent généralement en février.
- Les anciens clients ont généralement accès à une inscription privilège, avant les inscriptions générales.
- Les inscriptions sont ouvertes tant qu'il reste de la place.

Quel âge doit avoir votre enfant ?

- Les enfants doivent être minimalement en maternelle 5 ans.

Contact

Quel est le meilleur moyen de vous contacter ?

- Contactez-nous par téléphone : 819-379-3562 p.0
- Par Messenger Facebook.
- Par courriel.
- En personne.

Offre d'emploi

J'aimerais offrir de mon temps, comme bénévole comment faire ?

- Contactez Cindy Gilbert, responsable du milieu de vie : 819-379-3562 p.227 ou cgilbert@multi-plus.ca

J'aimerais faire un stage à qui dois-je m'adresser?

- Contactez David Bouchard, directeur général : 819-379-3562 p.230

Où puis-je consulter nos offres d'emploi et postulez ?

- Visitez la section emploi.
 - Il y a une option pour postuler directement dans cette section
 - Les offres d'emploi indiquent également la coordination principale à qui envoyer sa candidature.

Protection des données personnelles

Comment sont conservés mes données personnelles ?

- Une politique de confidentialité est respectée par tous les membres du personnel, consultez-la [ici](#).
- Mr. David Bouchard est responsable des données personnelles.

Crédit d'impôt

Crédit d'impôt pour frais de garde

- **Demande anticipée :**
Vous pouvez faire une demande de crédit d'impôt anticipée lorsque vous inscrivez votre enfant aux **Ateliers éducatifs – La Jouethèque** ou au **camp de jour estival**.
- **Relevé 24 :**
En **février de chaque année**, un **relevé 24** sera disponible dans votre **dossier en ligne** si vous avez inscrit un enfant aux **Ateliers éducatifs – La Jouethèque**, au **Camp de jour** ou à la **Semaine de relâche**.
Un **courriel** sera envoyé uniquement aux personnes concernées.

Crédit d'impôt pour activités des enfants

- Pour ce crédit d'impôt, votre reçu d'inscription est le seul document nécessaire, aucun autre document ne sera produit.

Crédit d'impôt remboursable pour les activités des aînés

- Ce crédit d'impôt a été aboli en 2022.

Historique

- Le Centre existe depuis quand ?
 - Consultez la section Historique et mission !

Mission

- Quel est la mission du Centre ?
 - Le CLMP est une entreprise d'économie sociale qui a pour mission d'offrir un service de loisirs de qualité à caractère socio-récréatif, éducatif, économique et sanitaire accessible à la population de tout âge du grand Trois-Rivières et de promouvoir le loisir comme étant un outil et moyen de développement, de prévention et d'intégration sociale et culturelle.

Rapport annuel

- Où puis-je consulter votre rapport annuel ?
 - Les rapports annuels sont disponibles, chaque printemps, [sur le site Internet.](#)

Photo

On a pris une photo de moi lors d'une activité/cours comment puis-je avoir accès ?

- Considérant le nombre important de client, il n'est pas possible que les photos vous soient remises directement.
- Votre accord signé, voir verbal, dans certains cas, vous sera toujours demandé.

À quoi serve les photos prises ?

- Les photos sont utilisées à des fins promotionnels, sur le site Internet, diffusion interne et les réseaux sociaux.